

Résultats des élections **Dans la Fonction Publique Territoriale**

Les résultats quasi définitifs communiqués par le Ministère de l'Intérieur et la DGCL à l'issue des deux tours de scrutin, viennent de nous être communiqués; elles créditent les listes de la FSU d'un pourcentage national de 3,1 % en CTP comme en CAP.

1 628 857 inscrits en CTP (participation 60%) 1 285 495 inscrits en CAP (participation 61%)

<u>CTP</u>	<u>CAP</u>
CGT.....303 126 (32,9%).....	245 285 (32,7%)
CFDT.....204 849 (22,3%).....	161 086 (21,5%)
FO.....162 743 (17,7%).....	138 873 (18,5%)
FA-FPT.....63 502 (6,9%).....	48 077 (6,4%)
UNSA.....54 214 (5,9%).....	43 265 (5,8%)
CFTC.....42 750 (4,6%).....	38 306 (5,1%)
FSU.....28 563 (3,1%).....	23 092 (3,1%)
SUD.....27 120 (2,9%).....	23 883 (3,2%)
SAFPT.....14 326 (1,6%).....	12 673 (1,7%)
CFE-CGC.....11 502 (1,3%).....	9 262 (1,2%)

La CGT est en progression de + 1,7 % par rapport à 2001 se rapprochant de son score de 1995 (33,2 %), mais surtout, creusant l'écart avec la CFDT qui subit un très sévère recul avec - 7,7 % par rapport à 2001 ! tandis que FO continue de s'effriter avec 17,7 % (contre 19,5 % en 2001 et 22,3 % en 1995). Derrière, avec 5,9 %, l'UNSA et sa scission territoriale de la FA-FPT (6,9 %) obtiennent à elles deux un résultat supérieur de 3 % aux listes de la seule UNSA en 2001 (qui avait cette année là obtenu 9,9 %). La CFTC recule de 1,3 point : 4,6 % contre 5,9 en 2001, tandis que SUD, avec un nombre de listes plus important cette année, double son score de 2001, en passant de 1,4 % à 2,9 % ...mais reste derrière la FSU en CTP et dépasse légèrement nos listes en CAP, grâce à l'apport de listes autonomistes dans les DOM.

Les scores réalisés par les listes FSU aux CTP, nous placent juste derrière la CFTC, mais devant Solidaires, la CGC, le SA-FP et les diverses listes autonomes qui, à la différence de la FSU, ne se présentaient pas pour la première fois à ces élections professionnelles; les scores FSU sont donc à la fois bons et très prometteurs.

Rappelons en effet que de nombreuses collectivités de droite comme de gauche (Centres de Gestion du Nord, Conseils Généraux, certaines villes, intercommunalités et OPHLM...) ont refusé les listes FSU en les empêchant de se présenter aux suffrages des agents de ces collectivités, tant en CAP qu'en CTP.

Et nous n'avons pu déposer de listes FSU que dans une minorité des 58 000 collectivités du pays (5 Centres de Gestion sur ...106, 20 Conseils Régionaux sur 26, 51 Conseils Généraux sur 102, et environ 150 listes pour près de 37.000 communes !) même si a pu y être affirmée l'existence de la FSU dans les plus importantes d'entre elles...

Dans quasiment toutes les collectivités où le SNUCLIAS ou l'UNATOS et le SNETAP avaient déposé des listes nous obtenons des élus ! C'est dire que nos camarades vont enfin pouvoir obtenir partout grâce à leurs résultats dans les CTP, les moyens syndicaux qui nous avaient été souvent déniés par les autres syndicats, jamais ravis d'avoir à partager les droits

syndicaux avec de nouveaux syndicats... Et dans pas mal d'endroits, c'est nous qui allons pouvoir réclamer la plus grosse part de ces droits syndicaux : ainsi les listes du SNUCLIAS FSU ont obtenu **la première place** dans un nombre significatif de collectivités : Centre de Gestion de la Haute-Vienne (50,1 %), Conseils Généraux de Haute-Vienne (59,7 %), de l'Aude (49,5 %), d'Indre-et-Loire (48,6 %), du Territoire de Belfort (45,7 %), du Vaucluse (40,4 %), du Cher (35,8 %), du Gers (31,6 %), ainsi que dans plusieurs collectivités du Limousin, du Nord, d'Auvergne, des Bouches du Rhône ou d'Ile de France...
Celles de l'UNATOS et du SNETAP arrivent en tête au Conseil Régional Centre (29,2%)

Nos listes arrivent en **seconde position** dans les Conseils Généraux du Val-de-Marne (30,1%), du Cantal (29,1%), de Seine Saint Denis (23,4%), d'Eure-et-Loir (22,9 %) ou dans de grosses collectivités (Communautés Urbaines de Marseille, du Mans, villes de Marseille, Aix-en-Provence, Istres, Wattrelos, Roubaix, Ivry, Arcueil, Montreuil...)
Celles de l'UNATOS du SNETAP et du SNUCLIAS arrivent en 2° position aux Conseils Régionaux Limousin (30,62%), PACA (28,9%) et Poitou-Charentes (22,7%).

Ces résultats, témoignent à la fois de l'hétérogénéité des implantations du SNUCLIAS dans la fonction publique territoriale, mais aussi d'une potentialité énorme, qui montre que les territoriaux n'ont pas hésité à voter pour des candidat(e)s et des listes FSU, même si ces listes se présentaient à leurs suffrages pour la première fois ! Et en y joignant les résultats obtenus par les listes déposées par l'UNATOS et le SNETAP dans la plupart des Conseils Régionaux, le maillage territorial FSU devient encore plus complet...

A titre d'exemple, sur les 28000 suffrages obtenus par les listes FSU sur l'ensemble des CTP, 5400 proviennent des résultats dans les Conseils Régionaux, près de 10000 dans les Conseils Généraux et le reste, soit environ 12000 voix ont été gagnées dans les Collectivités, et intercommunalités où nos équipes SNUCLIAS étaient déjà bien implantées...

Nous attendons donc maintenant avec impatience et vigilance, l'ultime version du projet de loi sur le dialogue social dans la FP, qui devrait passer au Parlement ce trimestre... Car si l'abandon des sièges préciputaires est entériné, comment vont se décliner les « dispositions transitoires » qui y figurent, et qui assurent garantir à « *toute organisation syndicale justifiant au sein de la FPT d'une influence réelle, caractérisée par son activité, son expérience et son implantation professionnelle et géographique* (qu'elle) dispose au moins d'un siège au sein de cette instance (le CSFPT) » ?

Avec 0,9 % des suffrages aux CTP de la FPT, la CFE-CGC va t'elle pouvoir bénéficier de cette disposition, alors que la FSU avec 3,1% (ou Solidaires avec 2,9 %) en seraient privés ?...

Michel ANGOT

Secrétaire Général du SNUCLIAS-FSU

Le 20 janvier 2009